



## Assurance voiturette pendantle passage du bsr

-----  
Par Ouloul

Bonjour,

Ma fille doit passer son permis AM quadricycle mais l'auto-école n'a pas de véhicule. Elle passe donc son permis avec notre véhicule personnel.

Mon assureur refuse d'assurer ma fille pendant ses cours de conduite (puisque'elle n'a pas le permis) et l'auto-école ne veut pas assurer mon véhicule pour quelques heures mais demande un document de mon assureur ...

Pouvez-vous me dire ce que dit la loi à ce sujet car je suis un peu perdu pour savoir qui a tort et qui a raison?

dans l'attente d'une réponse,

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour ce type de véhicule n'est-il pas possible de faire une "conduite accompagnée" ? Dans ce cas l'assurance automobile vous couvre.

Ou alors trouvez une auto/moto école digne de ce nom.